



TRADUCTION A TITRE INDICATIF

Rencontre avec un membre de FACC-NY : Pascale Longuet

- FACC-NY (Chambre de Commerce Franco-Américaine à New York) : Parlez-nous de vous, de votre parcours pour devenir Avocat ?

Devenir avocate et Attorney dans les domaines juridiques dans lesquels j'exerce aujourd'hui a été tout un parcours. Ma carrière professionnelle a débuté à Paris où je suis née, et où j'ai fait des études de droit puis ai été admise au barreau. J'ai aussi obtenu une maîtrise en droit (LLM) à New York University. Après avoir été reçue au barreau de New York, j'ai exercé pendant plusieurs années dans des cabinets d'avocats américains et ai créé mon cabinet.

Actuellement, je suis une avocate bilingue et biculturelle basée à Manhattan et membre des barreaux de Paris et de New York. Mon expérience, et l'essentiel de mon activité, sont dans le domaine du droit des affaires internationales. Typiquement j'assiste des entreprises françaises ou francophones dans de nombreux aspects de leurs opérations et transactions aux États-Unis, notamment les constitutions de sociétés, leurs réorganisations, les acquisitions et cessions, la négociation et la rédaction de nombreux contrats dont commerciaux, les dépôts de marques, ainsi que des questions de droit du travail.

Depuis plusieurs années je représente également des personnes physiques françaises et américaines dans des domaines variés. Par exemple, la coordination avec des confrères en France pour des contentieux français, des règlements de succession en France ou de la partie française de successions américaines, l'assistance à la liquidation et au rapatriement d'actifs situés aux États-Unis ou en France.

Que ce soit avec des entreprises ou des particuliers, j'aime beaucoup travailler sur des dossiers qui se situent à l'interface de différents systèmes juridiques et cultures.

• FACC-NY : Quel est l'un des plus grands défis auxquels vous avez été confrontée en 2020 dans votre rôle ? Comment relever ce défi vous aidera-t-il à évoluer dans votre profession en 2021 ?

Outre les pertes et les souffrances que le monde subit depuis mars, le coronavirus a brutalement interrompu le flux des affaires entre l'Europe et les États-Unis, et a créé un climat d'anxiété et d'incertitude. Il est donc primordial de maintenir les communications et les échanges. Des organisations et des réseaux tels que les chambres de commerce et les associations professionnelles apportent un soutien crucial à cet effort de restauration. J'ai récemment été désignée en qualité de vice-présidente du comité Europe de la section de droit international de l'American Bar Association en charge du développement (*Vice Chair of the Europe Committee of the International Law Section- Membership*) et suis une des

administratrices (*Director*) de l'American Foreign Law Association à New York. C'est le moment d'apprendre, de se réinventer et de collaborer.

L'environnement de *statu quo* actuel est également propice pour que les entreprises revoient leurs avantages concurrentiels et leurs objectifs, leurs structures juridiques existantes et celles de leurs projets aux États-Unis, et pour tous de recevoir des conseils juridiques dans un contexte plus calme.

Je suis convaincue que grâce aux facultés créatives et aux capacités d'adaptation acquises avec la pandémie, l'avenir apportera un renouveau rafraichissant à la prestation de services juridiques.

• **FACC-NY : Pour les entreprises qui recherchent des services juridiques, quels avantages distinctifs peuvent-elles attendre de votre cabinet, qu'elles ne trouveraient pas dans d'autres cabinets similaires ?**

Les clients apprécient ma réactivité et mon accessibilité. Bien que je sois indépendante, je travaille avec un vaste réseau de collègues, en France et aux États-Unis, expérimentés dans une grande variété de spécialités. Je peux donc à mon niveau, apporter des solutions appropriées aux problèmes juridiques des clients, des plus élémentaires à certains plus complexes.

• **FACC-NY : Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui est intéressé à travailler en droit américain des sociétés, droit commercial, droit des affaires ou droit international ou à quelqu'un qui est au début de sa carrière ?**

J'embauche régulièrement des stagiaires et j'aime les guider - j'aime aussi apprendre d'eux! Je crois que les avocats se doivent d'être passionnés par leur travail et d'actualiser continuellement leurs connaissances des développements du droit. Un sens aigu de l'éthique et du professionnalisme doit être développé au début de sa carrière et maintenu, quels que soient les défis.

• **FACC-NY : Le fait d'être membre de la FACC-NY vous a-t-il aidé à nouer des relations dans la communauté franco-américaine de New York ?**

Je suis membre de la FACC-NY depuis plus de deux décennies. La FACC m'a permis de rencontrer et de travailler avec de nombreux membres de la communauté franco-américaine à New York et au-delà. Je suis particulièrement impressionnée par les programmes et les possibilités de mises en relation que la FACC a organisés depuis le début de la crise COVID. par les possibilités de mises en relation et *networking* que la FACC a organisées depuis le début de la crise COVID. Merci de me donner cette possibilité de me présenter à vous une nouvelle fois !